ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil et Receveur des Propriétés de la

Crescent Ice Company

I. Les lots de terre et machines, etc., constituant l'usine connue comme la fabrique de la rue Victoire, dans l'îlet borné par l'avenue Champs-Elysées, les rues Marigny, Decatur (autrefois Victoire) et Chartres (autrefois Moreau).

II. L'Usine Principale et les écuries, etc., de ladite Compagnie, dans l'îlet borné par les rues Delord, Constance, Poeyfarré et Annonciation, avec toutes les machines, animaux, wagons, meubles de bureau, comptes ouverts, etc.

III. L'Usine etc., de ladite compagnie dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Antonine, Foucher et Annonciation.

DANS L'AFFAIRE DE LA

American Trust Company et Al.

VS

"The Crescent Ice Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, division B—No 99,353 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et aussi en vertu d'un ordre de vente daté du 2 mars 1912 à moi adressé comme receveur de ladite Crescent Ice Company, par ladite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 avril 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I

Sept lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Champs-Elysées et les rues Marigny, Decatur (autrefois Victoire) et Chartres (autrefois Moreau).

Connus comme la Fabrique de la rue Victoire,

étant plus particulièrement décrits comme suit:

(1) Un lot de terre dans ledit District et îlet désigné par le numéro deux, sur un plan tracé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 6 juillet 1842, et annexé à un acte passé pardevant L. Tessier, ancien notaire en cette ville, le 28 juillet 1842, et mesurant d'après ledit plan, vingt-et-un pieds quatre pouces et un quart [21 4 1/4] faisant face à la rue Decatur sur une profondeur de cent onze pieds quatre pouces [111 4] entre lignes parallèles.

(2) Un certain lot de terre dans le même district et îlet désigné par le No 3 sur ledit plan et mesurant douze vingt et un pieds trois pouces trois quarts [21 3 3/4] de face à la rue Decatur sur quatre vingt neuf pieds, cinq pouces et trois quarts [89 5 3/4] de profondeur entre lignes parallèles.

(3) Un certain lot de terre dans le même district et îlet désigné par le numéro quatre sur ledit plan, mesurant vingt et un pieds trois pouces et quatre lignes [21 3' 4"] sur la rue Decatur, quatre vingt neuf pieds, cinq pouces et six lignes [89 5' 6"] et dix neuf pieds cinq pouces [19 5'] de largeur dans le fond.

(4) Deux lots de terre situés dans le même district et îlet, lesquels dits lots sont désignés par les numéros cinq et six sur un croquis annexé à un acte de vente par V. P. Marmouche à T. L. Bayne tardevant Edgar Grima, notaire du 16 juillet 1896 dressé par Emile Poyfavrer du 6 du 9 mars 1896 lesquels dits lots sont contigus chacun et mesurant comme suit: Le No 5 vingt et un pieds six pouces quatre lignes [21 6' 4"] de face à la rue Decatur même largeur en arrière sur soixante deux neuf pieds cinq pouces quatre lignes [79 5' 6"] de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 6 forme le coin des rues Decatur et Marigny et mesure vingt un pieds onze pouces deux lignes [21 11' 2"] de face à la rue Decatur, même largeur en arrière sur soixante neuf pieds 5 pouces quatre lignes [79 5' 4"] en profondeur entre lignes parallèles.

(5) Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, bornés par la rue Decatur, l'avenue Champs Elysées, et les rues Chartres et Marigny désignés par les lettres A et D sur un plan dressé par Pilié et Morsy, architects et voyers, daté du 12 mars 1870, et déposé au bureau de W. I. Hodgson, encanteur, un croquis duquel plan est annexé à un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, en date du 7 juin 1870 lesquels lots mesurent suivant ledit croquis comme suit:

Le lot A mesure cinquante cinq pieds [55] de face à la rue Decatur sur une profondeur de cent vingt six pieds neuf pouces [126' 9"] entre lignes parallèles.

Le lot D mesure vingt-un pieds quatre pouces [21 4] de face à ladite rue Decatur sur cent onze pieds quatre pouces [111 4] de profondeur entre lignes parallèles toutes mesures américaines.

Ensemble avec tous et singulièrement les bâtisses, machines, chaudières, machineries, instruments, outils et propriété réelle, personnelle et immobilière situés sur un de quelque façon et rapport avec l'une ou l'autre des propriétés décrites ci-dessus, ou servis en rapport avec quelques commerces établis sur l'une ou l'autre des propriétés décrites ci-dessous.

II

(1) Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Delord, Constance, autrefois Foucher, Poeyfarré, laquelle portion de terre mesure trois cent un [301] pieds huit pouces de face à la rue Delord sur cent seize pieds de profondeur en face à la rue Constance formant le coin de dites deux rues et bornée dans le fond par une allée de huit pieds de large commune audit lot et autres, ledit lot de terre se composant du lot original Nos six à dix neuf, les deux inclusits.

(2) Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 3 dans l'îlet borné par les rues Delord, Annonciation, Poeyfarré et Constance (autrefois Foucher) sur un croquis dressé par Jos. Pilié, daté du 19 août 1842 et annexé à un acte passé pardevant O. De Armas, ancien notaire en cette ville, le 5 mars 1868. Ledit lot mesure suivant ledit croquis 23' 8" de face à la rue Delord sur une profondeur entre lignes parallèles de 26' 4" 6" ensemble avec la moitié d'un mur en briques lequel sépare la dite propriété de celle de Joseph Grasser ou mandataire.

(3) Un certain lot de terre, etc., dans le même district et îlet que la sus décrite propriété, ledit lot étant désigné par le No 3 sur un plan dressé par W. F. Thompson, voyer, en date du 7 janvier 1842, et déposé en l'étude de H. B. Cenas alors notaire en cette ville, ledit lot mesurant 23' 2" 3 1/2" de face à la rue Annonciation sur une profondeur entre lignes parallèles de 103' 8".

(4) Un certain lot de terre, etc., désigné par le No 4, suivant un plan de W. F. Thompson, voyer, du 7 janvier 1842, déposé en l'étude de H. B. Cenas ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure 23' 2" 3 1/2" de face à la rue Annonciation sur 103' 8" de profondeur entre lignes parallèles, les bâtisses qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 1011 rue Annonciation.

(5) Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet No 15, borné par les rues Decatur, Chartres, l'avenue Lafayette et Port et mesurant, en mesure américaine deux cent sept pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Decatur, cent quatre vingt-seize pieds six pouces sur la ligne arrière le plus près de la rue Chartres. Deux cent vingt pieds sur l'avenue Lafayette et cent cinquante deux pieds six pouces quatre lignes sur une ligne la plus près de la rue Port.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart, Kernan & Dart, avocats pour la demandeur.
2 mars—2 4 8 15 22 29—av 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété amélionée de valeur du Cinquième District.

Portant les Nos municipaux 526 et 528 rue Belleville.

Acme Homestead Association vs Mme Margaret Lucy Reynolds, veuve de Leonard Fridolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 99 376—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bellevile, Elmira Evelina et Kiza, désigné par le No 7 de l'îlet 90 sur un plan de Belleville par L. H. Pilié, voyer, daté du 18 septembre 1846, déposé en l'étude de A. C. Airsworth, ancien notaire, ledit lot mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Belleville sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
Joseph Lautenbach aegar, avocat pour la demanderesse.
16 fév 16 23—mars 1 8 15 21

L. A. ANDRIEU.

COURTIER DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières.

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange
A. O. Boîte 113, Nouvelle Orléans Lee

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

port avec n'importe quel commerce sur n'importe quoi des dites propriétés ci-dessus décrite.

Le tout des deux II propriétés précédentes consistant de l'Usine principal et écurie de la

Crescent Ice Company

avec toutes les machines, animaux, wagons, meubles de bureau, comptes courants, etc., d'après l'inventaire détaillé fait par James J. Woulfe, notaire le 26 février 1912 et enregistré dans l'affaire ci-dessus le 2 mars 1912.

III

Sept lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Antonine, Foucher et Annonciation désigné comme lots Quatorze, Quinze, Seize, Dix-sept, Dix-huit, Dix-neuf et Vingt de l'îlet No 106 sur un devis dressé par S. G. Delisle voyer, sous la date du 3 novembre 1891 annexé à un acte passé pardevant Benjamin Ory, notaire, le 14me jour d'avril 1892 d'après lequel dit plan les dits lots sont contigus et mesurant comme suit à savoir: Les dits lots Nos 14 à 19 inclusivement mesurant chacun trente deux pieds et cinq lignes [32' 0" 5"] de face à la rue Tchoupitoulas, trente et un pieds, trois pouces [31' 3"] dans le fond sur les profondeurs suivantes à savoir: Le lot No 14 ayant cent trente sept pieds cinq pouces et six lignes [137' 5" 6"] de profondeur sur le côté le plus près de la rue Foucher le divisant du lot No 13, et cent trente pieds quatre pouces et une ligne [130' 4" 1"] de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 15; ledit lot No 15 ayant cent trente pieds quatre pouces et une ligne [130' 4" 1"] de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 14, et cent vingt-trois pieds deux pouces et trois lignes [123' 2" 3"] de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 16 ledit lot No 16 ayant cent vingt-trois pieds deux pouces trois lignes [123' 2" 3"] de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 15, et cent seize pieds six lignes [116' 0" 6"] de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 17; ledit lot No 17 ayant cent trente huit pieds huit pouces deux lignes [138' 8" 2"] en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 16, et cent trente-et-un pieds six pouces quatre lignes [131' 6" 4"] en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 18; ledit lot No 18 ayant cent trente et un pieds six pouces et quatre lignes [131' 6" 4"] de profondeur sur le lot le divisant du lot No 17, et cent vingt quatre pieds, quatre pouces et sept lignes [124' 4" 7"] de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 19 ledit lot No 19 ayant cent vingt quatre pieds quatre pouces et sept lignes [124' 4" 7"] de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 18, et cent dix sept pieds trois pouces et une ligne [117' 3" 1"] de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 20 et ledit lot No 20 formant le coin des rues Tchoupitoulas et Antonine et mesurant trente deux pieds six lignes [32' 6"] de face à la rue Tchoupitoulas, trente-et-un pieds trois pouces [31' 3"] en largeur dans le fond sur cent dix-sept pieds trois pouces une ligne [117' 3" 1"] en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 19 et cent dix pieds un pouce quatre lignes [110' 1" 4"] en profondeur et façade à la rue Antonine.

Ensem le avec toutes et singulièrement les bâtisses, machines, chaudières, machineries, appareils, outils et propriété réelle, personnelle et immobilière situées ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, désigné comme îlet No 25 Bis sur le vieux plan de Carrollton dressé par Jacob Rothaas, le 18 décembre 1835, déposé en l'étude de W. Bosuell, notaire, désigné par le No 99 sur le nouveau plan du Septième District de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Hillary, Clinton (maintenant Cherokee), Deuxième (maintenant Maple) et Burthe; cette portion de terre formant partie du lot désigné par le No 9, lequel formant l'encoignure des rues Deuxième (maintenant Maple) et Hillary, ladite portion de terre mesurant quatorze pieds six pouces de face à la rue Deuxième (maintenant Maple) sur une profondeur et façade à la rue Hillary de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Charles Louque, avocat pour la demanderesse.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

James P. Butler Jr, agent vs Atlas Feed Products Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 97,679—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 avril 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et améliorations qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet No 15, borné par les rues Decatur, Chartres, l'avenue Lafayette et Port et mesurant, en mesure américaine deux cent sept pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Decatur, cent quatre vingt-seize pieds six pouces sur la ligne arrière le plus près de la rue Chartres. Deux cent vingt pieds sur l'avenue Lafayette et cent cinquante deux pieds six pouces quatre lignes sur une ligne la plus près de la rue Port.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart, Kernan & Dart, avocats pour la demandeur.
2 mars—2 4 8 15 22 29—av 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété amélionée de valeur du Cinquième District.

Portant les Nos municipaux 526 et 528 rue Belleville.

Acme Homestead Association vs Mme Margaret Lucy Reynolds, veuve de Leonard Fridolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 99 376—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bellevile, Elmira Evelina et Kiza, désigné par le No 7 de l'îlet 90 sur un plan de Belleville par L. H. Pilié, voyer, daté du 18 septembre 1846, déposé en l'étude de A. C. Airsworth, ancien notaire, ledit lot mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Belleville sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
Joseph Lautenbach aegar, avocat pour la demanderesse.
16 fév 16 23—mars 1 8 15 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 325 rue Scott, entre les rues Palmyre et Banks.

Edward P. Cousin vs Charlie Freeman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 99,504 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 avril 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Scott, Palmyre, Pierce et Banks, mesurant vingt-cinq pieds quatre pouces et sept lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent pieds, d'après un plan de O. Uncas Lewis député voyer de ville, daté du 1er février 1896 annexé à un acte de vente pardevant Fred Deibel notaire, daté du 18 avril 1896 lequel lot est décrit dans un acte pardevant Fred Deibel daté du 10 juin 1899, comme lot No neuf îlet No 753, mesurant comme il est dit précédemment, les améliorations étant connues comme No 325 rue Sud Scott.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats pour le demandeur.
15 mars—15 22 29—avril 4 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Septième District.

Formant le coin des rues Deuxième (maintenant Maple) et Hillary,

Portant le No municipal 7537 rue Maple et Nos 801, 803 et 813-815 rue Hillary.

American Homestead Company vs Salvatore Tricalli.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 99,491 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, désigné comme îlet No 25 B sur le vieux plan de Carrollton dressé par Jacob Rothaas, le 18 décembre 1835, déposé en l'étude de W. Bosuell, notaire, désigné par le No 99 sur le nouveau plan du Septième District de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Hillary, Clinton (maintenant Cherokee), Deuxième (maintenant Maple) et Burthe; cette portion de terre formant partie du lot désigné par le No 9, lequel formant l'encoignure des rues Deuxième (maintenant Maple) et Hillary, ladite portion de terre mesurant quatorze pieds six pouces de face à la rue Deuxième (maintenant Maple) sur une profondeur et façade à la rue Hillary de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Charles Louque, avocat pour la demanderesse.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Le tout constituant l'usine de la Southern Extracting Company, sur la rue Perdido entre les rues Gravier et Miro (îlet rue Gravier).

Charles D. McGrath vs The Southern Extracting Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,703—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1912 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Gravier, Miro et Gravier. Les Nos 3 et 4 sont contigus et mesurant chacun vingt-neuf pieds dix pouces de face à la rue Perdido sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 3 étant le troisième lot du coin de la rue Galvez.

Etant la même propriété acquise par la Southern Extracting Company de Thomas J. Cook par acte passé pardevant Milner, notaire, le 23 août 1905, enregistré le 23 août 1905, livre des transferts 207, folio 31.

Ensemble avec toutes les machines sur ladite propriété et immobilisé par destination.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Josiah Gross, avocat pour le demandeur.
16 fév—16 23 mars 1 8 15 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 126 rue Sud Pierce entre la rue Cana et l'avenue Cleveland.

Crescent City Building and Homestead Association vs Walter C. McCabe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 99 461 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 avril 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet No 15, borné par les rues Decatur, Chartres, l'avenue Lafayette et Port et mesurant, en mesure américaine deux cent sept pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Decatur, cent quatre vingt-seize pieds six pouces sur la ligne arrière le plus près de la rue Chartres. Deux cent vingt pieds sur l'avenue Lafayette et cent cinquante deux pieds six pouces quatre lignes sur une ligne la plus près de la rue Port.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Harry P. Sneed, avocat pour le demandeur.
7 mars—7 12 15 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant les Nos municipaux 1319 et 1321 rue Clara, entre les rues Thalie et Erato.

Dryades Building and Loan Association vs Mme Margaret Lavier, épouse de William F. Trauth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,583 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 avril 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Erato, Clara et Willow, désigné comme lot No dix-neuf d'après plan dressé par Hedlin et Schlarbaum, voyers, en date du 27 mai 1854, et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, d'après plan No 183, ledit lot mesure vingt huit pieds de face à la rue Clara sur cent vingt-six pieds sept pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Joseph F. Walton, avocat pour la demanderesse.
1er mars—1 8 15 22 29—avril 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Troisième District.

Francis D. Charbonnet, Jr., vs Progressive Realty Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 99,578 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 avril 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, comprenant la rue Enghien, maintenant l'avenue Lafayette, Levée maintenant N. Peters, Victory, maintenant Decatur et Port, désigné par le No 6 sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer, daté du 27 janvier 1860 déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, en cette ville; comme plan No 35, de son livre de plans No 6, et dit lot de terre mesurant seize pieds de face à la rue Enghein, maintenant Lafayette, sur une profondeur de vingt neuf pieds deux pouces et une ligne perpendiculaire à la rue Enghein, vingt six pieds cinq pouces et quatre lignes sur une deuxième ligne s'étendant diagonalement vers la rue Victoire, maintenant Decatur, et seize pieds deux pouces sur une troisième ligne perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant l'avenue Lafayette, et une profondeur sur le côté le plus près de la rue Victoire, maintenant Decatur, de vingt neuf pieds deux pouces et deux lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant la rue Lafayette, et une allée pour l'usage du dit lot, et le lot No 7, vingt sept pieds cinq pouces sur une deuxième ligne s'étendant diagonalement vers la rue Victoire, maintenant rue Decatur et seize pieds un pouce sur une ligne perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant l'avenue Lafayette et dix huit pieds cinq pouces de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec l'usage d'une allée ci-dessus mentionnée.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 5 sur ledit plan de D. Hemécourt, le 27 janvier 1850, et mesurant dix neuf pieds neuf pouces de face à la rue Enghein maintenant avenue Lafayette, sur une profondeur sur une ligne perpendiculaire à la rue Lafayette, divisant ledit lot No cinq du lot No 4 de vingt neuf pieds deux pouces, de vingt sept pieds un pouce sur une 2me ligne s'étendant vers la rue Victoire, maintenant Decatur, et de seize pieds trois pouces sur une troisième ligne perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant avenue Lafayette, et sur une profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Victoire, maintenant Decatur, de vingt neuf pieds deux pouces et une ligne perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant Lafayette de vingt six pieds cinq pouces et quatre lignes sur une deuxième ligne s'étendant diagonalement vers la rue Decatur, et de seize pieds deux pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant la rue Lafayette, et dix huit pieds quatre pouces dans le fond.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 1 sur un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 22 février 1871, mesurant d'après ledit devis vingt-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Levée, maintenant N. Peters sur une profondeur de quatre-vingt-un pieds six pouces entre lignes parallèles et façade à la rue Enghein maintenant avenue Lafayette, formant l'encoignure des deux rues.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 4 sur un devis de D. Hémécourt, ci-dessus mentionné et mesurant d'après ce la vingt sept pieds quatre pouces de face à la rue Enghein, maintenant l'avenue Lafayette soixante douze pieds sept pouces de profondeur sur la ligne le séparant des lots No 1, 2 et 3 sur ledit devis, soixante douze pieds cinq pouces de profondeur sur une ligne irrégulière la séparant du lot No 5 sur ledit devis, et quinze pieds huit pouces en largeur sur la ligne du fond, ledit lot est la portion du lot désigné par la lettre B sur un devis annexé à un acte passé pardevant E. Barnett, notaire, le 29 mars 1866 étant la même propriété acquise pas achat de la Crescent City Building and Homestead Association, d'après un acte passé le 25me jour de juin 1905, pardevant E. M. Stafford, notaire et enregistré en le bureau des transferts, livre 199, fol. 644.)

6° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque sorte en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 16, borné par les rues Levée, maintenant N. Peters, Victoire maintenant Decatur, Port et Enghien, maintenant avenue Lafayette, sur un plan de A. Castaing daté du 5 avril 1854, déposé en l'étude de A. Boudousquié, ancien notaire en cette ville, mesurant d'après ledit plan trente-trois pieds et neuf pouces de face à la rue Decatur, trente-trois pieds onze pouces en largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cent quarante quatre pieds entre lignes égales et parallèles, étant la même propriété, laquelle a été acquise par lesdits Wogan Brother Incorporated, par achat de John A. Wogan et ses, par actes pardevant Robert Legier, notaire, le 25 novembre 1905, enregistrés en le Bureau des transferts, livre 205 folio 211.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Dart, Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.
2 mars—2 8 15 22 29 avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Troisième District.

James P. Butler Jr, agent vs Wogan Brothers Incorporated.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 97 678—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 4 avril 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1—Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., droits, etc. situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No Seize, borné par les rues Peters Decatur, Port et l'avenue Lafayette, commençant à une distance d'environ cent treize pieds et six pouces de l'encoignure des rues Peters et Port, et mesurant environ vingt deux pieds et huit pouces de face à la rue Peters sur cent six pieds et sept pouces en profondeur

2—Un certain lot de terre, avec les bâtisses, droits, etc., situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, ledit lot commençant à une distance d'environ 90 pieds 10 pouces de l'encoignure des rues Peters et Port, mesurant environ vingt deux pieds 8 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de cent dix-sept pieds quatre pouces sur la ligne du côté vers la rue Port, quarante six pieds et six pouces sur la ligne du fond, parallèle à la rue Peters et s'étendant vers l'avenue Lafayette, dix pieds et neuf pouces sur la ligne du côté parallèle à l'avenue Lafayette et s'étendant vers la rue Peters, vingt deux pieds et huit pouces sur une ligne du fond parallèle à la rue Peters et s'étendant vers la rue Port, et cent six pieds et sept pouces sur la ligne du côté parallèle à l'avenue Lafayette, et s'étendant à la rue Peters.

3—Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., droits, etc., situé dans le même District et îlet que la propriété premièrement décrite, commençant à une distance d'environ soixante huit pieds et deux pouces de l'encoignure des rues Nord Peters et Port, et mesurant vingt-deux pieds et huit pouces de face à la rue Peters sur cent six pieds et sept pouces de profondeur.

4—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses etc., voies, etc., situé dans le même District et îlet que la propriété premièrement décrite, lequel lot formant l'encoignure des rues Peters et Port et mesurant d'après un plan de L. H